

Montréal, le 16 février 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Sylvain Lussier
Osler, Hoskin & Harcourt S.E.C.R.L./s.r.l.
1000, rue de la Gauchetière Ouest
Bureau 2100
Montréal (Québec) H3B 4W5

**Objet : Demande de révision de Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité de la décision D-2015-209
Dossier de la Régie : R-3959-2016
Demande de révision de Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité de la décision D-2015-209
Dossier de la Régie : R-3961-2016**

Maître Lussier,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre du 15 février dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt des réponses dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Producteur un délai supplémentaire pour le dépôt de sa preuve complémentaire, soit jusqu'au **1^{er} mars 2017 à 16 h.**

Veillez agréer, Maître Lussier, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

c. c. M^e Stéphanie Assouline, Hydro-Québec